

Célébrer un siècle de génie québécois
L'Ordre des ingénieurs du Québec a 100 ans aujourd'hui

Montréal, le 14 février 2020 – Il y a 100 ans jour pour jour, l'Ordre des ingénieurs du Québec voyait le jour afin d'assurer la compétence et l'éthique de quelque 500 ingénieurs. Un siècle plus tard, 65 000 professionnels du génie forment la plus grande profession du domaine des sciences appliquées au Québec.

« Le génie québécois a connu une impressionnante croissance depuis cent ans. Dans toutes les régions du Québec et dans tous les secteurs économiques, des ingénieurs apportent quotidiennement des solutions scientifiques et technologiques aux besoins de notre société », commente la présidente de l'Ordre, Kathy Baig, ing., FIC, MBA.

Une profession en évolution

Les ingénieurs québécois sont aujourd'hui actifs dans une vingtaine de grands domaines de pratique. Aux domaines traditionnels – tels que le génie civil, le génie du bâtiment ou le génie industriel – se sont ajoutées plusieurs nouvelles disciplines. Souvent moins visibles que nos ponts, nos grands barrages ou nos édifices publics, les innovations en génie biomédical, en génie informatique ou en génie de l'environnement – pour ne donner que quelques exemples – méritent elles aussi d'être célébrées.

Démographiquement, la profession est également de plus en plus diversifiée, avec 15 % de femmes et 12 % de professionnels qui ont été formés à l'étranger.

« L'Ordre des ingénieurs du Québec a lui aussi évolué, afin que les membres de la profession soient bien outillés pour relever des défis techniques et éthiques de plus en plus complexes, que ceux-ci soient liés à la qualité de l'environnement, à l'acceptabilité sociale des projets ou au développement de l'intelligence artificielle », soutient M^{me} Baig.

Programmation du 100^e anniversaire

L'année du centenaire est l'occasion pour l'Ordre de mettre en lumière de grandes réalisations et l'excellence au sein de la profession.

- Un [numéro spécial de la revue PLAN](#) réunit les témoignages d'une douzaine de personnalités qui ont marqué le génie québécois.
- Jusqu'au 21 février, une campagne publicitaire visant à valoriser la profession se déroule dans les médias du Québec sous le thème [« Être ingénieur, c'est contribuer à faire le monde ! »](#).
- En mars, l'Ordre et les ingénieurs bénévoles des comités régionaux participeront à diverses activités à l'occasion du Mois national du génie, une initiative pour promouvoir la profession auprès des jeunes de 12 à 18 ans.
- Le 20 avril, la présidente de l'Ordre prononcera une allocution devant [le Cercle canadien de Montréal](#).

- Le 27 mai, l'Ordre organise la [Soirée de l'excellence en génie – Gala 100^e anniversaire](#). Plus de 350 participants sont attendus au Centre des sciences de Montréal pour cet événement qui honorera des ingénieurs qui se démarquent.

Dix dates clés dans l'histoire de l'Ordre

1920 – La Corporation des ingénieurs professionnels du Québec (CIPQ) est créée le 14 février. La même année, des associations d'ingénieurs voient le jour dans cinq autres provinces canadiennes.

1932 – Le sceau officiel des ingénieurs est adopté. Il permet d'authentifier les plans, rapports et documents officiels produits par les ingénieurs.

1964 – Le gouvernement du Québec adopte la [Loi sur les ingénieurs](#), loi qui est toujours en vigueur.

1974 – La Corporation devient l'Ordre des ingénieurs du Québec, dans la foulée de la création du système professionnel sous l'égide de l'Office des professions du Québec.

1975 – Une femme accède pour la première fois à la présidence de l'OIQ : M^{me} Danielle W. Zaïkoff, ing.

1976 – Le [Code de déontologie des ingénieurs](#) est adopté. Il remplace un code d'éthique qui datait de 1959.

1991 – Le [Grand Prix d'excellence](#) est créé et représente encore à ce jour la plus haute distinction décernée par l'Ordre. Plusieurs géants du génie québécois l'ont reçu, notamment les regrettés Roger Nicolet et Bernard Lamarre.

2013 – Création des [comités régionaux](#), qui prennent le relais des sections régionales. Ils assurent une présence active de l'Ordre dans les régions du Québec grâce à l'implication bénévole des membres.

2019 – Le gouvernement du Québec dépose [un projet de loi](#) qui modernisera notamment la *Loi sur les ingénieurs* pour refléter l'évolution de la profession au cours des dernières décennies.

2020 – L'Ordre compte 65 000 professionnels du génie (membres et candidats à la profession d'ingénieur).

À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

L'Ordre des ingénieurs du Québec a 100 ans en 2020. Il regroupe quelque 65 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. L'Ordre se veut une référence en matière de professionnalisme et d'excellence en génie, ainsi qu'un organisme rassembleur. Il a pour mission d'assurer la protection du public en agissant afin que les ingénieurs servent la société avec professionnalisme et intégrité, en conformité avec les lois, règlements et normes qui régissent la profession, dans l'intérêt du public. Pour plus d'information, consultez le site oiq.qc.ca.

Demandes Patrick Leblanc
d'entrevues : Conseiller sénior en affaires publiques
Ordre des ingénieurs du Québec
Tél. : 514 845-6141, poste 3108

Pour connaître rapidement les nouvelles concernant l'Ordre, joignez-vous à ses communautés virtuelles :

- Facebook www.facebook.com/oiq.qc.ca
- Twitter <https://twitter.com/OIQ>
- LinkedIn <http://bit.ly/LinkedInOIQ>
- YouTube <http://bit.ly/YoutubeOIQ>
- Instagram www.instagram.com/ordreingenieursqc/